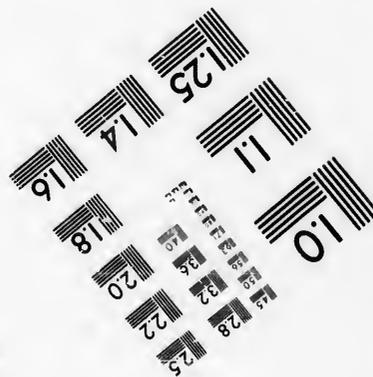
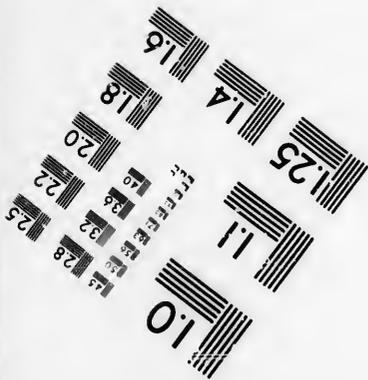
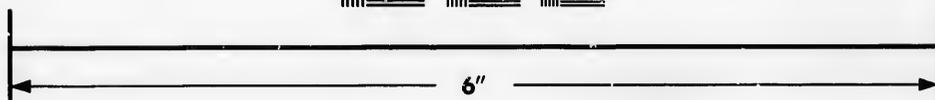
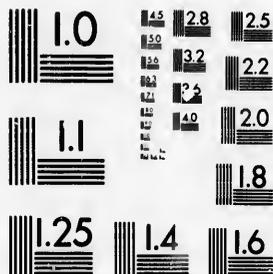


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] 1 feuille (verso blanc)

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

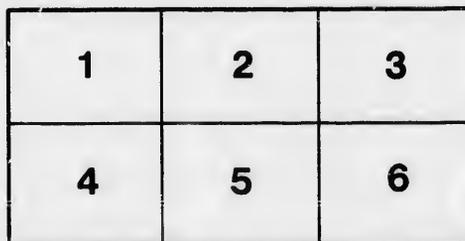
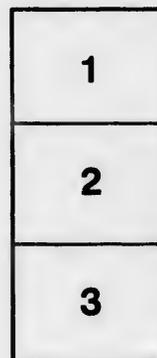
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# M. TAILLON ET LES OUVRIERS.

Le *bill* suivant fut introduit en Chambre par M. Turcotte, dans le but de protéger la classe ouvrière :—

## BILL.

Acte pour exempter de la saisie la moitié des gages des journaliers.

CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'exempter de la saisie la moitié des gages des journaliers ; à ces causes Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1o. A l'avenir, les gages échus des journaliers ne seront saisissables que pour un montant qui n'excèdera pas la moitié.

2o. Le mot "journaliers" ne s'appliquera qu'à ceux qui travaillent à la journée et sont payés par jour, à la semaine ou au mois (*operarius*).

3o. Le présent acte entrera en force le jour de sa sanction.

M. Turcotte ayant proposé la seconde lecture de ce *bill*, elle fut adoptée sur la division suivante :

*Pour* :— MM. Alleyn, Cameron, Church, Daigle, Deschênes, Duhamel, Dumont, Dulac, Gauthier, Houde (Maskinongé), Houde (Nicolet), Joly, Kennedy, Lacerte, Lalonde, Laroche, Lynch, Marchand, Paquet, Préfontaine, Robert, Robertson, St. Cyr, Tarte, Thornton, Turcotte et Watts.—27.

*Contre* :— MM. Angers, Baker, Bisson, Champagne, Chapleau, Charlebois, Dupont, Fortin (Montmagny), Fradette, Garneau, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Larue, Lavallée, Lecavalier, Loranger, Martin, McGAUVREAN, Molleur, Pelletier, Sylvestre, TAILLON, Verrault et Wurtele.—25.

Ainsi le *bill* réussit à passer à sa seconde lecture.

(Voir page 177, Votes et Délibérations, Assemblée Législative.)

Mais il ne devait pas aller plus loin. Quand arriva la dernière épreuve, c'est-à-dire la troisième lecture, M. Angers proposa, secondé par M. Chapleau, que le *bill* ne fut pas pris en considération.

Cette proposition fut adoptée sur la division suivante :

*Pour* :— MM. Angers, Baker, Champagne, Chapleau, Dupont, Fradette, Garneau, Gauthier, Laberge, Lacerte, Lafontaine, Lavallée, Lecavalier, Martin, Mathieu McGAUVREAN, Molleur, OGILVIE, Sylvestre, TAILLON et Verreault.—21.

*Contre* :— MM. Alleyn, Bachand, Daigle, DeBeaujeu, Deschênes, Duhamel, Dulac, Houde (Maskinongé), Houde (Nicolet), Lalonde, Laroche, Marchand, Paquet, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Robert, Robertson, St. Cyr, Turcotte et Watts.—20.

C'est donc par le vote de M. Taillon que les ouvriers et leurs familles ont été privés de la protection qui leur était due ! Il n'y avait pourtant rien de plus juste que d'assurer à la famille de l'ouvrier une partie du produit de son travail et le pain du lendemain ! C'est ce que M. Taillon n'a pas voulu et il a voté contre le *bill*.

